



Depuis 1950

Cercle des mycologues de Montréal

BOURSE D'ÉTUDES

APPEL DE CANDIDATURES

À l'occasion de son 60^e anniversaire de fondation, le Cercle des mycologues de Montréal (CMM) a créé une bourse pour encourager les étudiantes et les étudiants à poursuivre des études graduées dans le domaine de la mycologie et, plus particulièrement, l'étude des macromycètes (Eumycota macroscopiques).

BOURSE de 3,500\$

À ce montant, s'ajoute les frais d'inscription, d'hébergement et de déplacement (maximum de 500\$) pour une rencontre mycologique organisée par la Fédération Québécoise des Groupes de Mycologues (FQGM) ou par la Northeast Mycological Federation (NEMF).

ADMISSIBILITÉ

- être citoyen canadien ou résident permanent du Canada;
- être inscrit à temps complet à un programme d'études supérieures (Maîtrise ou Doctorat) d'une université canadienne;
- le projet de recherche doit être directement associé à la l'étude des macromycètes;
- les étudiants déjà boursiers d'autres organismes sont admissibles;
- soumettre son dossier, avant vendredi le 15 juin 2012 à 17 h 00.

AUTRES CONDITIONS

Le lauréat fera une présentation des résultats de son projet lors d'une conférence offerte au CMM ou à l'occasion d'une des rencontres annuelles de la FQGM ou de la NEMF.

Le lauréat présentera ses résultats dans un article de vulgarisation du journal *Le Mycologue*.

MISE EN CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit inclure :

- un cv à jour (formation académique, implication en recherche et expérience de travail, liste de publications et communications, bourses et prix);
- une preuve d'admission à un programme d'études supérieures avec spécialisation en mycologie;
- un relevé de notes (baccalauréat et études supérieures complétées);
- un résumé du projet de recherche (maximum de 350 mots);
- deux lettres d'appui (directeur de recherche, autre répondant);
- un texte original du candidat portant sur ses motivations à entreprendre et à poursuivre son projet de recherche, et à compléter des études supérieures en mycologie (maximum de 850 mots).

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Dossier académique d'études et de recherche : 35 % du total, dont 15 % pour le dossier académique et 20 % pour le projet de recherche;
- Curriculum vitae pour le potentiel en recherche et les aptitudes à mener le projet à bonne fin : 35 % du total;
- Texte original : 20 % du total;
- Lettres (2) d'appui : 10 % du total.

Chaque critère doit être supérieur à un seuil de 60 % afin que la candidature soit retenue.

CHOIX DU LAURÉAT

Un jury procédera à l'évaluation des candidats sur la base des critères de l'excellence académique, du potentiel et des aptitudes à la recherche et des lettres d'appui. La décision sera prise par le Comité au plus tard le 16 juillet 2012. La moitié de la bourse sera remise au moment (ou après) la rencontre de la FGMQ qui se tiendra en septembre 2012. L'autre moitié lui sera remise lors de la publication de l'article de vulgarisation dans le journal *Le Mycologue*.

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers seront reçus jusqu'au vendredi 15 juin 2012 à 17 h 00 à l'adresse suivante :

Bourse du 60^e du CMM
a/s Raymond Archambault
Centre sur la biodiversité
4101, rue Sherbrooke E.
Montréal QC H1X 2B2
Canada

Courriel : raymond.archambault@gmail.com